

Compte-rendu de la réunion des représentants de proximité du 24 avril 2020 -COVID-19

Présents :

Pour la direction : Isabelle Staes directrice régionale, Marilyne Camacho responsable des ressources humaines, Jacques Paté directeur des programmes, Jérôme Dalet responsable IMG, Muriel Bajard IRH Fabrique et Anne De Geoffroy secrétaire de direction antenne Provence-Alpes

Pour les représentants de Proximité : Sandrine Bort, Eliane Dos-Santos, Valérie Smadja, Sébastien Lebailly, Philippe Perrot, Rémy Dupont et Marc Civallero

La réunion s'est ouverte avec une entrée en matière de la directrice qui a rappelé le contexte « *Par mesure de prudence, nous restons avec ce type d'organisation du travail jusqu'à mi-juin, pour la suite l'entreprise réfléchit à plusieurs hypothèses de déconfinement* »

Antenne-Provence-Alpes

Equipements de protection :

Le port du masque est désormais obligatoire sur nos sites, nous avons une quinzaine de jours de stock, nous sommes régulièrement approvisionnés par le national . Jeudi 23, nous avons reçu les nouveaux flacons de gel hydroalcoolique, les flacons ont été conditionnés pour les équipes de reportage de Chanut et des Bureaux d'Information de Proximité. Les élus suivent de très près la gestion de ces équipements. Ils espèrent que le mauvais scénario que l'entreprise a vécu sur le gel non conforme et quelques à-côtés comme la distribution de lingettes non virucides ou la non distribution de gel, en temps voulu, par manque de flacons pour le conditionner, ne se reproduiront plus.

PCA :

Il y a quelques semaines, au début de la crise sanitaire, nous demandions que nous soit fourni le PCA (Plan de continuité d'activité). Un PCA définit les conditions de continuité de l'activité en cas de catastrophe naturelle, de panne électrique, d'épidémie, d'attaque terroriste, de catastrophe industrielle, etc. Il présente l'ensemble des mesures visant à assurer, selon divers scénarii, le maintien en mode dégradé de l'activité. Le PCA permet de ne pas être submergé par l'urgence mais d'avoir une vision responsable de la gestion de crise. A cela, la direction nous répondait qu'elle ne voyait pas pourquoi elle nous fournirait ce document. Nous nous souhaitons simplement avoir une vision des répercussions de la crise sur les activités.

A France Télévisions, le PCA est une obligation car l'entreprise est un opérateur d'importance vitale (OVI) censé gérer ou utiliser des installations jugées indispensables à la survie de la Nation. Alors de là à imaginer que ce plan ne nous serait pas fourni, voire même n'existerait pas, ne nous a pas traversé l'esprit. Et pourtant, alors qu'en 2013 la direction annonçait sa rédaction, en 2020 le PCA n'existait toujours pas.

Une ébauche a été présentée en urgence en CSE et restera de la compétence du CSE.
La direction s'est engagée à nous fournir plutôt la veille que le lendemain, un « plan de déconfinement » qui permettra de planifier le retour aux activités.

Anticipation et dépistage :

Jamais au sein d'une telle instance nous aurions cru devoir expliquer les principes de l'anticipation . Pourtant force est de constater que nos signaux d'alarme ont du mal à se faire entendre.

Au début de la crise, il y a environ 5 semaines, alors que les masques n'étaient pas préconisés pour le public, nous souhaitons que ces derniers, même fabriqués de façon alternative, soient portés au sein de l'entreprise. Nous parlons-là de masques de type chirurgical, ceux qui limitent la diffusion des particules et gouttelettes dans l'air et qui évitent à tout un chacun de porter ses mains trop fréquemment à la sphère ORL. « *Cela n'est pas préconisé* » nous répondait-on.

Quand les masques ont été « fortement recommandés », nous avons proposé que leur port soit même rendu obligatoire au sein de l'entreprise. Rappelons que l'employeur a une obligation de résultat en matière de santé et de sécurité de ses salariés et qu'un salarié ne portant pas un masque chirurgical (porté pour limiter le risque de contagion envers les autres) devenait un risque... pour les autres.

A cela, la direction avait répondu que les masques étaient obligatoires seulement en régie et qu'elle n'avait pas les moyens de l'imposer à tous les employés.

Aujourd'hui, 2 semaines après, le port du masque est magiquement devenu obligatoire...pour tous

Nous nous retrouvons devant le même manque d'anticipation lorsque nous interrogeons la direction sur le retour progressif des salariés dans l'entreprise et demandons quel est le « positionnement » de FTV sur le dépistage des salariés. La réponse « *pas de prise de position là-dessus* »

Il y aura toujours des réfractaires et autres dubitatifs qui mettront en avant l'inconnu de ce virus mais l'objectif d'un dépistage massif (vivement recommandé même sur la base du volontariat et encadré par la médecine du travail) est multiple :

Rassurer et obtenir la confiance des salariés,

Rendre le déconfinement plus serein,

Eviter le goulet d'étranglement si d'ici peu les dépistages deviennent obligatoires.

« Congés » Garde d'enfants

Jusqu'à maintenant les collaborateurs qui avaient des enfants de moins de 16 ans pouvaient poser des jours payés par Améli (sécurité sociale).

Désormais, il est possible que ces congés passent en « chômage partiel » (décision gouvernementale). Ce n'est pas encore acté par France TV

Dans tous les cas, ce qu'il faut retenir :

Jusqu'au 25 mai, il est possible de poser encore ces « jours de garde d'enfants ».

C'est une opération transparente pour le collaborateur qui est payé 100% de son salaire et continue de générer des congés payés.

Après le 25 mai, on ne sait pas.

Jusque-là, La démarche est toujours la même : passer par Nacéra et Stéphanie puis confirmer à Cécile, pour la prise en compte du planning.

Journal grande région, 6 équipes par jour :

Ressenti de nombreux salariés de Provence-Alpes sur les JT grande région : « on voit davantage d'actu Cote d'Azur que de Provence Alpes, alors que 3 équipes travaillent dans chaque BRI. Pourquoi ? »

Les faits :

Le BRI d'Antibes couvre 1 département + la moitié du Var avec 3 équipes

Le BRI Provence-Alpes couvre 4 départements + la moitié du Var avec 3 équipes

Le déséquilibre est mathématique.

Bassin de population concerné (et de fait, d'initiatives, de faits divers, d'actions associatives, d'actu...) :

- Pour BRI Antibes : 1, 5 million d'habitants (Alpes maritime + 50% Var)

- Pour BRI Provence : 3, 3 millions d'habitants (pour 4 départements et la moitié du Var)

Demande faite à la direction :

Ajouter une équipe journalière en Provence Alpes, afin de ne pas passer à côté d'infos majeures. Et coller au plus près à l'actualité des 4, 5 départements.

Réponse sans appel...NON.

Impossible de Déroger au PCA : le plan de continuité d'activité, mis en place par Paris.

Les obligations ne sont pas négociables : 3 équipes par BRI et pas une de plus

La direction rajoute « *ce n'est pas notre faute si le BRI d'Antibes ne couvre qu'un département.* »

Ce système de travail restera en place au moins jusqu' à la mi-juin.

Rubrique économique

Jeudi 22 avril l'ensemble de la rédaction et les scriptes ont reçu un mail pour nous informer que la rédaction en chef a décidé de « *lancer à l'antenne dès lundi un module court, consacré aux petites entreprises de la région* »

Le mail se poursuit avec des consignes très précises :

« *Durée attendue : '1'15" max. L'interviewé doit débiter par un rapide portrait de l'entreprise : secteur d'activité, nombre de salariés, impact du confinement.*

Le chef d'entreprise doit ensuite répondre à 3 thèmes : la situation de son entreprise, les aides qu'il a (ou pas) ou qu'il demande, ses perspectives et espoirs pour s'en sortir.

L'interlocuteur doit aussi nous fournir des images extérieures et intérieures de son entreprise. Il peut aussi nous envoyer des séquences en mouvement qu'il décrit en même temps.

Cadrage en horizontal. Auto-itv en plan moyen avec oreillettes-micro pour un meilleur son. Fond neutre, pas de contre-jour, ni de panneau publicitaire en arrière-plan.

Le chef d'entreprise envoie ensuite ses éléments par WeTransfer ou WhatsApp, que l'on numérise dans Imédia, en attente de vos instructions de montage. »

Réactions de journalistes de la rédaction :

« Le nouveau monde. Pour nous cela doit être celui-là où l'on demande aux interviewés de se filmer et de faire un sujet sur lui-même avec son téléphone.

Jusqu'à présent il y avait des tutos maquillage maintenant il y aura des tutos tournage, 2,3 plans par ci par là. Je suis estomaquée »

« Un scandale... du publireportage... on n'a qu'à rendre le tablier... déjà qu'ils se passent volontiers de nos services... Je me demande qui va accepter de faire ces modules. »

« C'est plus de la com que de l'info !! L'info serait de donner la parole à tous les acteurs de l'économie par secteurs : employeurs, salariés, syndicats, asso , économistes etc....

Pour la directrice *« nous devons rendre compte de l'écosystème du territoire face à la crise, on doit donner la parole aux entreprises en difficulté, ce n'est pas du publireportage, cette rubrique est cadrée, le journaliste appelle l'entreprise, c'est lui qui donne les questions . Nous travaillons aussi sur le même modèle pour d'autres secteurs d'activité, la culture, la presse...nous sommes obligés de nous adapter... »*

Et Vous, vous en pensez quoi ?... peut-être que l'encadrement aurait pu vous demander votre avis ... des fois que vous ayez un point de vue sur votre métier.. Qui sait ?

Quel avenir pour les programmes ? :

Alors que ce sont "eux qui souffrent le plus du confinement", aucune perspective de reprise rapide des programmes... Où alors très lointaine : septembre, pas avant. C'est le souhait de la directrice. Et encore, "si il y a eu, effectivement, un début de déconfinement". Pas de retour à la normale, donc, avant la rentrée, au mieux.

Tous les tournages sont arrêtés depuis le 16 mars : documentaires, chroniques méditerranéennes, Vaqui, etc. Et comme il y a zéro stock, ce seront au mieux des rediffusions.

Une réunion doit se tenir cette semaine avec la Fabrique (celle du 27 avril) pour envisager de mettre des moyens pour finaliser des émissions tournées mais non finalisées (montage et/ou mixage), mais on nous laisse peu d'espoirs, selon le directeur de l'antenne.

L'autre échéance est encore plus lointaine : janvier 2021. La grille ne sera pas renouvelée avant cette date, que ce soit évolution éditoriale ou nouvelles émissions. Mais selon la directrice, il est très difficile de faire des prospectives.

Seule "émission" produite actuellement (avec les pincettes qui s'imposent puisqu'il s'agit d'un programme pour Facebook !). Il s'agit en fait un d'ECM version "light", sous la responsabilité éditoriale de L. Bolmont et Karine Bellifa.

Réalisé avec le programme de vision conférence "Zoom". Diffusion une fois par semaine. Tout le monde travaille à distance, chacun derrière sa caméra : le présentateur + cinq chroniqueurs (dont un questions / réponses régionalisé, drivé par Carole Barthelemy qui

en assure la diffusion)

Un vidéo à la mise en image et l'éditeur web assure le streaming.

La Fabrique :

Pour les Permanents, la planification « Service sans affectation » correspond à une « Absence Autorisée Payée ». Ces 2 appellations sont issues de 2 logiciels qui ne savent pas communiquer !!! Comprenez qui pourra...

Cependant pas d'inquiétude, les personnels de la Fabrique confinés faute de tournage continueront d'être payés à 100 %.

Idem pour les salariés en « maladie », ils ne sont pas concernés par la dégressivité.

De plus, des Eléments Variables de Paie pourront être versés. Cela concerne notamment les heures supplémentaires. Ils seront calculés au cas par cas en faisant une moyenne sur les 3 derniers mois.

Enfin, comme indiqué dans la communication de cette semaine, nous continuons de générer des RTT. Cette note est rétroactive au début du confinement, période pendant laquelle nous avons reçu des informations contradictoires.

Pour les personnels qui ne sont ni sur site ni en télétravail, il est demandé de poser ces jours pendant le confinement pour en faire une « opération blanche ». Nous avons demandé une dérogation pour les nouveaux embauchés qui n'ont ni vacances ni récup' afin qu'ils puissent bénéficier de jours de repos en fin d'année.

Une prise automatique de ces jours est à l'étude côté Direction.

D'autre part, tous les sites sont fermés mais certains d'entre nous pourraient être amenés à faire de la maintenance mais seul Au mépris des règles de sécurité au travail les plus élémentaires dans le souci de respect de règles sanitaires !!! Cherchez l'erreur.

La fourniture par le site de Chanot d'équipement « Personnel Isolé » est à l'étude. Il s'agit de téléphone clipsé à la ceinture qui appelle automatiquement dès qu'il bascule de plus de 30°.

Pour les CDD, la situation est plus complexe.

Après l'annonce lundi dernier par le Président de France Télévisions Studio, Stéphane Sitbon Gomez, d'honorer à 100 % les salaires de tous les CDD pour Mars, Avril et Mai nous attendions la même annonce de la part de France Télévisions.

Il n'en est rien ! De son côté, France Télévisions continue d'étudier la possibilité d'abonder les indemnités chômage via une plateforme gérée par Audiens. Chaque intermittent ferait sa déclaration de revenu, Pôle Emploi verserait alors des indemnités et France Télévisions compléterait selon un mode de calcul encore inconnu... et toujours à l'étude lui aussi !

En Bref

Recrutements :

Souhaitons la bienvenue à Emilie Dalban recrutée au service RH de Provence-Alpes et à Pauline Guigou recrutée au BRI de Marseille

Postes journalistes en consultation :

C'est confirmé, le poste de JRI de Toulon sera examiné au COCA de juin, même chose pour le poste de JRI de Dignes

Editeur web :

Nous avons été interpellé sur la planification « éditeur web » pour un OPV . Ce dernier, à sa demande s'est vu proposer de tourner des images de couchers de soleil et de Marseille vue sous le confinement. Plus qu'un éditeur, ce dernier est plutôt contributeur web.

Il tourne avec un iPhone et ses images sont diffusées uniquement sur les réseaux sociaux(montage :NicolasHarlé)

La direction nous assure que cette solution a été trouvée en situation exceptionnelle et que ce type de tournage "*sera cadré après le confinement.* »

Repas

Nous avons interpellé la direction sur la suppression des repas mission au forfait dans Concur. Pour « compenser » cette suppression la direction propose une prime repas forfaitaire de 12 euros.

Sachez que les salariés en télétravail qui bénéficiaient de tickets restaurants se verront verser la part patronale d'un ticket repas, à savoir 4,80, pour chaque jour de télétravail.

Prochaine réunion lundi 4 mai, n'hésitez pas à envoyer vos questions ou autres demandes aux représentants de proximité : Sandrine Bort, Valérie Smadja, Eliane Dos-Santos, Philippe Perrot, Sébastien Lebailly, Rémy Dupont et Marc Civallero

Portez-vous bien et prenez soin de vous et de vos proches.